



Règlement intérieur Ludothèque

La ludothèque est un espace d'accueil organisé autour du jeu où se pratiquent le jeu sur place, le prêt de jeux et la proposition d'animations ponctuelles autour du jeu.

C'est un lieu social et culturel géré par l'association Médi@llègre.

Pour une bonne gestion de la ludothèque, nous vous demandons de veiller au respect de ce règlement intérieur.

La ludothèque dispose d'un stock de 100 jeux, alimenté par le centre ressources nommé « LUD'AGGLO », basé au Puy en Velay.

Le jeu sur place est gratuit pour chaque usager.

Pour emprunter des jeux, chaque usager devra verser la somme de 11€ pour accéder à un abonnement de 10 jeux.

L'usager peut emprunter deux jeux à chaque passage.

Le prêt aux particuliers et aux structures ne peut excéder 3 semaines consécutives.

Une caution de 45€ est demandée aux emprunteurs. Le chèque de caution est rédigé à l'attention du Trésor Public.

En cas de restitution de jeu incomplet, un euro de pénalité par pièce manquante sera demandé par la ludothèque aux usagers, sous réserve que le jeu soit toujours jouable.

En cas de perte de plusieurs pièces qui rendent le jeu inutilisable, de dégradation ou de non restitution, il sera demandé à l'usager le rachat ou le remboursement total du jeu.

Les usagers sont invités à ne pas réparer eux-mêmes les jeux abîmés.

La ludothèque n'est pas une structure de garde, l'enfant est toujours sous la responsabilité de l'adulte référent.

Afin d'éviter tout litige, la vérification de l'état du jeu (nombre de pièce et contenu) est effectuée par l'usager lors de l'emprunt et le jeu est sous sa responsabilité pendant la durée du prêt.

La vérification de l'état du jeu est effectuée par les bénévoles au retour. Tout défaut ou pièce manquante est considéré comme étant de la responsabilité de l'emprunteur.

Les jeux doivent être rendu à la date prévue.

En cas de jeux non restitués après deux rappels infructueux, la caution sera encaissée.

Au cours des permanences ou des soirées organisées par la ludothèque, des photos peuvent être prises, les familles sont invitées à autoriser la diffusion de ces clichés.

Un exemplaire du règlement est remis à chaque usager.

Médi@llègre : 4 rue Baptiste Marcet 43270 ALLEGRE
mediatheque.allegre@gmail.com 04 71 00 53 58